

*Le Chef de cabinet*

*Paris, le* 13 MAI 2008

Madame,

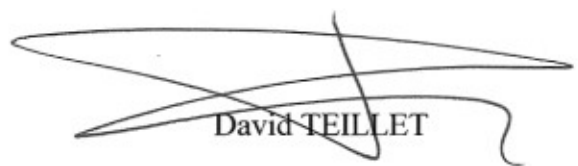
Le Ministre de l'Éducation nationale a pris connaissance de la correspondance que vous lui avez adressée le 28 mars 2008.

Il vous en remercie et m'a personnellement chargé de vous répondre. La question que vous évoquez relève de la compétence de Monsieur le Président de la Mission interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives sectaires, qui sera désormais votre correspondant.

Je lui transmets votre demande afin qu'elle soit examinée dans les meilleurs délais et avec toute l'attention nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.

---



David TEILLET

Référence à rappeler : BDC/554482/SC